



**La Commune de Montagny-près-Yverdon
met au concours le poste de
Boursier/ère communal/e**

Votre taux d'occupation :

- 60 %

Vos principales missions :

- Gérer et tenir la comptabilité communale sur l'ensemble des processus et dans le respect du cadre légal.
- Assurer le suivi de la correspondance du service et les relations avec l'ensemble des partenaires.
- Elaborer l'arrêté d'imposition et les préavis relatifs aux finances.
- Etablir des analyses et des projections financières.
- Gérer les salaires et les certificats de salaires.
- Facturer les taxes, émoluments et diverses prestations.
- Gérer et suivre le contentieux (procédures de poursuites et faillites).
- Tenir à jour les rôles des contribuables, des propriétaires fonciers, des détenteurs de chiens.
- Etablir les décomptes TVA, assurances sociales, impôts à la source, chauffage des bâtiments communaux.
- Participer occasionnellement aux séances de Municipalité, des commissions et du Conseil communal.

Votre profil :

- Titulaire d'un CFC d'employé de commerce avec formation comptable et/ou brevet fédéral ou formation équivalente.
- Expérience confirmée dans une fonction similaire.
- Autonomie, méthode et discrétion.
- Excellente maîtrise des outils informatiques usuels et connaissance des normes comptables MCH2.
- Connaissance du système Proconcept serait un atout.
- Casier judiciaire et extrait du registre des poursuites vierges (à fournir en cas d'engagement).

Entrée en fonction : de suite

Votre dossier de candidature, incluant la lettre de motivation, le curriculum vitae, les références et prétentions de salaire, est à faire parvenir jusqu'au 30 novembre 2025 à l'adresse : Administration communale, Case postale 41, 1440 Montagny-Chamard, avec mention « Boursier/ère » ou sous forme électronique à contact@montagny.ch.

Des renseignements peuvent être obtenus auprès de M. Pierre-Alain Lunardi, municipal des finances au 078 648 67 75.

Il ne sera répondu qu'aux candidatures correspondant au profil recherché